

Plan stratégique de sécurité et de prévention

SAINT-JOSSE-TEN-NOODE : PSSP Saint-Josse-ten-Noode

periode : 01-01-2018 - 31-12-2019

Entre d'une part :

L'Etat représenté par le Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, établi Rue de la Loi 2 à 1000 Bruxelles, ci-après dénommé L'Etat,

Et d'autre part :

La Commune de SAINT-JOSSE-TEN-NOODE, représentée par le Conseil communal, pour lequel interviennent Monsieur Emir KIR, Bourgmestre et Monsieur Patrick NEVE, Secrétaire communal , agissant en exécution d'une décision du Conseil communal du __ / __ / __ , ci-après dénommée la Commune .

Agissant en exécution de la décision du Conseil des Ministres du 14 décembre 2017.

Est convenu ce qui suit :

DISPOSITIONS GENERALES

1. Sur base du plan stratégique de sécurité et de prévention et eu égard aux dispositions de l'Arrêté royal et sous réserve des crédits disponibles, un montant annuel de 531.079,87 EUR est attribué à la Commune de SAINT-JOSSE-TEN-NOODE.

Un montant supplémentaire annuel de 58.732,53 EUR est alloué aux Gardiens de la paix 346.

2. Le présent contrat entre en vigueur le 1er janvier 2018 et se termine le 31 décembre 2019.

3. Les autorités locales s'engagent à utiliser les subsides de l'Etat fédéral de la manière la plus efficace et la plus efficiente, conformément aux dispositions de l'arrêté du 27 décembre 2017 et à fournir à la demande toute information utile sur l'affectation de ces subsides, à permettre tout contrôle et à prêter toute l'assistance nécessaire en la matière.

1. DISPOSITIF DE COORDINATION

Assurer le bon fonctionnement administratif, logistique et financier du plan et le suivi avec les autorités subsidiantes

1.1. Objectifs généraux

1.1.1. *Mettre en oeuvre le plan stratégique de sécurité et de prévention*

1.1.2. *Mettre en place, promouvoir et piloter une politique de prévention locale intégrée et intégrale*

1.2. Objectifs stratégiques

1.2.1. *Assurer le bon fonctionnement administratif, logistique et financier du plan et le suivi avec les autorités subsidiantes*

Objectifs opérationnels

- Assurer la formation adéquate du personnel

Résultats

- Mise en place d'un programme de formation adéquat

Indicateurs

- Existence d'un programme de formation: oui/non

- Nombre de formation/travailleur : 1/an

- Assurer la mise à disposition de locaux

Résultats

- Mise à disposition de locaux et équipements pour les équipes de prévention

- Assurer des conditions correctes d'accueil au public par un entretien des locaux destinés à l'accueil du public

- Assurer des conditions correctes d'accueil du public par la réception des personnes et des appels

Indicateurs

- Existence de locaux adéquats oui/non

- Propreté et bon état général des lieux d'accueil du public : oui/non

- Equipement de base correct des lieux d'accueil au public : oui/non

- Rangement du petit mobilier, des prospectus divers à l'attention du public, dont les supports thématiques de la prévention : oui/non

-Présence d'un personnel assurant la réception téléphonique et physique dans les services destinés au public pendant les heures prévues pour l'accueil : oui/non

- Assurer la communication avec l'autorité subsidiante

Résultats

- Transmission de toute information structurelle relative au plan à l'autorité subsidiante
- Réaliser toutes les démarches nécessaires au bon fonctionnement du plan dont en particulier la rédaction du plan et de ses modifications

Indicateurs

- Connaissance des modifications structurelles établies par l'autorité subsidiante:
oui/non
- Existence d'un nouveau plan et de modifications éventuelles dans les délais impartis: oui/non

- Assurer une visibilité des services de prévention

Résultats

- visibilité en façade des bâtiments de la prévention
- visibilité de la prévention dans le site communal
- visibilité de la prévention lors d'évènements festifs communaux

Indicateurs

- présence d'éléments de visibilité en façade: oui/non
- présence de la prévention dans le site communal: oui/non
- présence d'éléments de visibilité de la prévention lors d'évènements festifs communaux: oui/non

- Développer des outils d'accompagnement et de suivi

Résultats

- Existence d'outils d'accompagnement et de suivi des équipes et des actions en fonction des objectifs du plan

Indicateurs

- Existence d'outils d'accompagnement et de suivi des équipes et des actions

- Développer des outils spécifiques de communication concernant les initiatives prises au niveau local en matière de prévention

Résultats

- diffusion de supports papiers tels flyers, affichage, articles lors d'initiatives locales en matière de prévention

Indicateurs

- diffusion lors d'initiatives locales en matière de prévention: 4/an
- *Mettre en place des partenariats adéquats et pertinents*

Résultats

- Favoriser les partenariats locaux, zonaux, régionaux et fédéraux au niveau de la coordination du service de prévention
- Faciliter les partenariats locaux et extra-locaux pour les équipes de prévention

Indicateurs

- Participation de représentants de la coordination du service prévention à des réunions de partenariat : 24 / an
- Participation de représentants d'équipes du service de prévention à des réunions de partenariat local : 40 / an
- *Mettre en place des structures de coordination spécifiques au plan*

Résultats

- réunions de coordination de la prévention

Indicateurs

- réunions de coordination de la prévention: 24 / an
- *Mettre en place une comptabilité et un suivi spécifique au plan*

Résultats

- Réalisation et suivi d'un budget conforme
- Réalisation d'un dossier de justificatifs conforme
- Fonctionnement d'une comptabilité propre au plan

Indicateurs

- Existence d'un budget conforme dans les délais impartis oui/non
- Existence d'un dossier de justificatifs conforme dans les délais impartis oui/non
- Existence d'une comptabilité propre: oui/non
- *Mise en place de structures de concertation propres à l'évaluation*

Résultats

- Existence de structures de concertation propres à l'évaluation

Indicateurs

- Existence de structures de concertation propres à l'évaluation: oui/non

- *Participer aux structures de concertation existantes*

Résultats

- développement et maintien de partenariats au niveau de la coordination et des équipes du service

Indicateurs

- Participation de représentants du service prévention aux réunions de concertation existantes : 4 / an
- *Recruter le personnel nécessaire et compétent*

Résultats

- Recrutement du personnel prévu au cadre du plan
- Fonctionnement d'une procédure de recrutement
- Réalisation et mise à jour de profils de fonction

Indicateurs

- Taux de recrutements effectifs par rapport aux postes prévus au cadre : 80%
- Délais de recrutements de vacataires si besoin : dans les 6 semaines qui suivent le constat du besoin
- Existence d'une procédure de recrutement oui/non
- Existence d'un profil de fonction pour chaque poste du plan au plus tard dans le mois du recrutement
- *Réaliser les investissements nécessaires au bon déroulement des initiatives prévues au plan dans le respect des budgets disponibles*

Résultats

- réalisation des investissements nécessaires au bon fonctionnement du service

Indicateurs

- investissements nécessaires réalisés: oui/non
- équipements vestimentaires complet pour le personnel "visible" dans les 3 mois de l'engagement: réalisé à 75%

1.2.2. Assurer un processus d'évaluation permanente du plan

Objectifs opérationnels

- *Développer des outils d'accompagnement et de suivi*

Résultats

- Réalisation d'outils d'accompagnement et de suivi du plan
- Mise à jour des tableaux de bord fournis par l'autorité subsidiaire

Indicateurs

- Existence d'outils d'accompagnement et de suivi oui/non
- Réalisation des tableaux de bord dans le respect des directives réglementaires (délai/forme/structure/contenu): oui/non
- *Suivi et Mise à jour du Diagnostic Local de Sécurité (DLS)*

Résultats

- Actualisation annuelle du DLS

Indicateurs

- Production annuelle d'un état des lieux relatif au DLS : oui/non
- *Mise en place de structures de concertation propres à l'évaluation*

Résultats

- Réalisation de rapports en conformité avec les directives réglementaires
- Mise en place de réunions de service, d'équipe et avec des ressources externes, relatives à l'évaluation

Indicateurs

- Production de rapports d'évaluation intermédiaires et final, de rapport d'avancement, dans le respect des directives réglementaires (délai / forme / structure / contenu) : oui/non
- Nombre de réunions relatives à l'évaluation : 8/an

1.2.3. Assurer une information à la population

Objectifs opérationnels

- *Développer des outils spécifiques de communication concernant les initiatives prises au niveau local en matière de prévention*

Résultats

- Mise à jour de l'état des lieux relatif aux divers supports/canaux de communication existant au niveau local
- Utilisation rationnelle des différents supports de communication
- publication d'articles de prévention dans le journal communal

Indicateurs

- Existence de l'état des lieux relatif aux supports de communication : oui/non
 - Place et statut du service de prévention au sein de l'organigramme communal : oui/non
 - Mise à jour de brochures de présentation du service: oui/non
 - existence d'un article de prévention dans le journal communal : 1x/2
- Assurer une visibilité des services de prévention

Résultats

- Utilisation rationnelle des différents supports de communication
- Identification spécifique du service communal de prévention au sein des autres services communaux

Indicateurs

- Place et statut du service de prévention au sein de l'organigramme communal
- Existence et mise à jour de brochures de présentation du service
- Présence du service de prévention dans le site internet communal et mise à jour régulière des informations s'y référant : oui/non
- Visibilité du bâtiment hébergeant le service de prévention: oui/non

1.2.4. Assurer une synergie entre les différentes actions de prévention communales et une articulation avec la prévention policière zonale

Objectifs opérationnels

- Mettre en place des structures de coordination spécifiques au plan

Résultats

- constitution et fonctionnement de groupes de travail thématiques
- préparation et suivi des groupes de travail thématiques
- constitution/réunion du comité de pilotage
- mise en place de réunions internes
- Modes de communication privilégiées avec la prévention policière

Indicateurs

- Nombre de groupes de travail existant : 2
- Nombre de réunions par groupe : 3

- existence d'un comité de pilotage: oui/non
- Nombre de réunions internes : 50/ an
- Existence de modes privilégiés entre la coordination prévention communale et la prévention policière: oui/non
- *Assurer une visibilité des services de prévention*

Résultats

- Coordonner les diverses conventions liées au travail dans l'espace public en y répartissant au mieux le personnel
- Visibilité du personnel dans l'espace public

Indicateurs

- Existence d'un planning de répartition du personnel dans l'espace public: oui/non
- présence de personnel « visible » dans chaque quartier : 10 rondes par binôme par quartier par semaine
- *Participer aux structures de concertation existantes*

Résultats

- Développement d'un réseau de partenaires communaux en s'inscrivant activement dans les concertations proposées
- Participation du plan aux concertations d'habitants
- Développer le travail de prévention en réseau avec les autres villes et communes
- Développer le travail de prévention en réseau avec les institutions internationales si opportun

Indicateurs

- Nombre de participations de représentants du plan aux réunions de partenariats et aux concertations d'habitants : 12 / an
- Existence d'un réseau de partenaires oui/non
- nombre de participation à des réunions de réseaux extra-territoriaux 10/an
- déplacements réciproques : existence d'un déplacement et d'un accueil /an si opportun par rapport aux priorités en prévention
- *Développer des outils spécifiques de communication concernant les initiatives prises au niveau local en matière de prévention*

Résultats

- Organisation de colloques et assimilés pour approfondir des thématiques de prévention et sécurité

- Participation diversifiée aux colloques et assimilés

Indicateurs

- tenue de minimum un colloque sur deux ans
 - présence de minimum 2 types de publics sur quatre par colloque parmi les professionnels liés à la thématique, professionnels associatifs locaux, publics des associations, public local tout venant
- *Mettre en place des partenariats adéquats et pertinents*

Résultats

- Organisation et suivi de relais entre les équipes "espace public" et les autres équipes et services

Indicateurs

- Existence de relais structurels oui/non
 - Nombre de relais établis 25/mois
- *Recruter le personnel nécessaire et compétent*

Résultats

- Prévoir les moyens humains suffisant à assurer la capacité de réagir face aux phénomènes émergents, de crise et/ou d'urgence
- Organiser les équipes de sorte à assurer la capacité de réagir face aux phénomènes émergents, de crise et/ou d'urgence

Indicateurs

- Inscription de l'implication aux tâches liées à l'urgence dans les profils de fonction: oui/non
- Capacité d'adaptation horaire aux situations de crise ou d'urgence: oui/non

2. NUISANCES SOCIALES

Les nuisances sociales sont un des éléments les plus présents et problématiques selon le DLS, générant chez les habitants un fort ressenti d'insécurité.

Il s'agit de différents types de nuisances, telles que le manque de propreté, la dégradation de bâtiments, le vandalisme, les comportements inciviques, le bruit. Il s'agit aussi des nuisances liées aux comportements inciviques d'automobilistes, voire même à la circulation routière tout simplement, et les risques élevés d'accidents dans des quartiers peuplés.

Les nuisances sociales liées au comportement sur la route sont traitées par le personnel de prévention présent dans l'espace public. Ce qui a un impact sur la sécurité routière, considérée comme une des priorités au niveau de la zone et du pouvoir politique local.

La densité en infrastructures routières et habitat, la densité de fréquentation, la circulation automobile en ce compris les transports en commun de tous types, la circulation piétonne, l'aspect central commercial et la quantité de transits jugulés à la présence d'habitants dans l'espace public, dont de nombreux enfants, donne une caractéristique particulièrement marquée au territoire communal et souligne la nécessité de gérer la problématique au niveau de la prévention communale.

Les nuisances sociales s'apparentent fortement aux incivilités qui sont dorénavant incluses dans ce phénomène des nuisances. Une part d'entre elles sont traitées par le personnel de terrain de manière générale, une autre part sont traitées via les SAC et donc constatées par les agents de police et suivies par le personnel qui y est affecté au service contentieux communal. Le rôle de la prévention dans cette matière est essentiellement lié à l'information concernant les comportements susceptibles d'entraîner des SAC et réglementés par le RGP.

Le phénomène des nuisances sociales est traité en priorité par les gardiens de la paix, les éducateurs de rue et les agents de prévention polyvalents, avec le renfort de tout autre professionnel du service de prévention.

Différents types de vols sont repris et traités dans le cadre du phénomène des nuisances sociales, parce qu'ils y sont liés par l'approche que le service de prévention en fait, via la présence dans l'espace public, l'information, la sensibilisation et les partenariats dont ceux avec les services de police.

Les vols par ruse, et surtout les tentatives de vol par ruse, sont relativement peu répertoriés dans les statistiques. Cependant c'est un phénomène qui est rencontré par les équipes de travailleurs sociaux généralistes, et en particulier par les travailleurs en contact avec les personnes âgées. Ce sont bien ces dernières, de même que toute autre personne présentant une certaine fragilité (intellectuelle, physique, psychique) qui sont les cibles principales de ce type de vol.

Tant les vols de type vols dans véhicules, qui ont le taux d'émergence le plus important parmi les vols répertoriés dans les statistiques policières, que les cambriolages, qui y arrivent en 2ème position, au coude à coude avec les vols à la tire, mais aussi les vols de véhicules, sont des délits sur lesquels la prévention à une incidence par le même type d'approche, et considère que la présence renforcée en matière de nuisances sociales réduit de la même manière les possibilités de réalisation de ces différents vols. Une part d'action contre ces vols échappe par définition à la prévention, c'est la répression, mais aussi la présence nocturne qui inclut des moyens qui ne sont pas les nôtres. C'est pourquoi il n'y a pas de chapitre distinct et que l'ensemble de l'action est regroupée sous ce phénomène.

Un cas particulier de nuisances sociales se produit lors d'événements et manifestations publiques. Ce phénomène n'est pas présent dans la réalité courante local, il n'apparaît pas dans le DLS qui traite de la réalité actuelle. Mais l'historique et les données sociologiques locales montrent qu'il y a un risque auquel le service de prévention doit être prêt à faire face. Cette disposition est incluse

dans la logique d'adaptation aux situations de crise. C'est pourquoi il est repris de manière marginale dans le présent phénomène.

De plus, il y a de nombreuses occasions de regroupements massifs de population, lors d'événements et manifestations publiques, même festives. Il y a lieu d'anticiper toute dégénérescence de ces regroupements par une politique de prévention.

La prévention de ces débordements s'opère par une présence systématique de personnel de terrain lors de tout regroupement massif de population sur l'espace public et/ou par une information ad hoc à la population sur l'événement et son impact sur l'espace public local.

Un élément de prévention consiste également en information sur les conséquences en terme de sanctions sur les individus ou leurs parents suite à la participation à des dégâts constatés.

Les problèmes liés aux discriminations sont repris sous le présent intitulé des nuisances sociales, sachant que par un travail préventif et une présence constants, ces problèmes n'ont pas dépassé le seuil de ce que l'on peut considérer comme nuisance jusqu'à présent. La réalité socio-démographique de la commune de Saint-Josse contient cependant tous les éléments susceptibles de mener à des tensions en lien avec ces problèmes.

Le racisme et les discriminations apparaissent d'ailleurs régulièrement de manière plus ou moins intense. Que ce soit par des propos individuels ou de groupe. Par le passé, il y a même eu une pétition de type raciste. Les risques majeurs de tensions discriminatoires actuellement concernent les groupes d'anciennes migrations représentées en nombre vis à vis des nouvelles migrations.

Mais d'autres cas de figure existent aussi tel un groupe de nouvelle migration disputant un territoire à un autre issu d'une migration plus ancienne et moins organisée. Les différences d'us et coutumes, interprétées au filtre des religions et de la moralité induisent également des problèmes discriminatoires, racistes, qui heureusement n'évoluent pas ou peu vers l'intolérance extrémiste sur le territoire communal jusqu'à présent.

Bref, un travail quotidien est indispensable pour créer des ponts entre les groupes d'appartenance, d'origine, de religion variés. Un travail d'interculturalité, de connaissance réciproque et de médiation est essentiel, doit être constamment réajusté aux réalités qui elles-mêmes évoluent au fil des mouvements migratoires, des événements internationaux et des conflits anecdotiques locaux, sous l'empreinte forte de l'évolution socio-économique et politique.

Au niveau des interactions entre individus, le phénomène se produit aussi, quand il aboutit à une situation consacrée et explicite, mène à des médiations, par exemple entre voisins, entre propriétaires et locataires, entre riverains et usagers de l'espace public.

Parmi les objectifs stratégiques, celui concernant la resocialisation des jeunes est repris, même s'il s'agit plus précisément de socialisation commune de publics diversifiés.

Des nuisances sociales tenant de l'ordre des comportements sexuels et genrés sont présents sur le territoire communal, à différents niveaux, par un comportement excessif dans le milieu de la prostitution, par la présence de prostitution dite sauvage, et le racolage, ou à plus faible intensité, par des manques de respects entre hommes et femmes/filles et garçons, dans l'espace public.

2.1. Objectifs généraux

2.1.1. Prévenir, détecter et limiter les nuisances sociales et/ou le sentiment d'insécurité y relatif

2.2. Objectifs stratégiques

2.2.1. Agir sur les circonstances et l'environnement criminogènes

Objectifs opérationnels

- Relayer les situations problématiques ou criminogènes aux différents services concernés pour une amélioration de l'environnement

Résultats

- Relais des situations vers les services concernés

Indicateurs

- Délais de relais : 2 jours
- *Organiser ou soutenir des animations à l'attention du public local pour renforcer le lien social et partenarial*

Résultats

- participation aux principales animations publiques locales
- impliquer les publics diversifiés dans un fonctionnement commun
- sensibiliser à la cohabitation paisible par respect des personnes, des règles, des lieux
- campagnes de sensibilisation au civisme

Indicateurs

- nombre d'animations publiques auxquelles le service participe comme organisateur ou comme partenaire 4/an
- existence de thème porteur en matière de prévention - nuisances sociales ou incivilité = 1/animation
- présence d'un public diversifié aux animations thématiques: oui/non
- présence renforcée du personnel de prévention pendant les périodes de campagne thématique concernant les nuisances sociales : présence quotidienne et en horaire décalé si besoin, pendant des périodes de 2 à 3 semaines par quartier
- *Limiter l'accès à certains lieux publics en fonction d'horaires ou de circonstances*

Résultats

- limiter l'accès ou fermer temporairement des lieux publics précis en fonction d'horaires et circonstances particuliers dans des cas déterminés

Indicateurs

- limitation ou fermeture temporaire effective de lieux publics précis en fonction d'horaires et circonstances particulières, dans des cas déterminés : oui/non
- *Sensibiliser la population au comportement citoyen, à la sécurité routière et à la connaissance du RGP*

Résultats

- Communication sur le règlement général de police en rapport aux incivilités
- Meilleure connaissance des règles de conduite en vigueur y compris sur la question de genre

- Rappel du code de la route

Indicateurs

- Information à la population sur le règlement général de police en rapport aux incivilités : oui/non
 - Existence de messages ou articles en matière de règles de conduite citoyennes et respectueuses y compris sur la question de genre: oui/non
 - Nombre d'informations thématiques à des passants ou automobilistes : 2/jour/gardien
- *Diffuser l'information en matière d'incivilités et de sécurité routière*

Résultats

- Parution d'articles sur la sécurité routière et sur le RGP en rapport aux incivilités dans le journal communal
- Utilisation d'autres supports de publication (comme banderoles, affiches, ;..)

Indicateurs

- Parution d'articles thématiques dans l'année : oui/non
 - Existence d'autres supports de publication : oui/non
- *Développer un partenariat adapté entre la coordination de la prévention, les travailleurs de terrain et les services de police*

Résultats

- Transmission et communication facilitées lors de situations concernant ce phénomène

Indicateurs

- Effectivité : oui/non

2.2.2. Diminuer les comportements à risque

Objectifs opérationnels

- *Diffuser une information et des conseils appropriés à la prévention des différents types de vols et nuisances sous forme de conseils oraux et de flyers*

Résultats

- conseils journaliers par les acteurs de terrain aux personnes ayant une attitude à risque ou gênante dans l'espace public
- Communications orales préventives ciblées vers les personnes vulnérables ou ayant une attitude à risque

Indicateurs

- Communication proactive du personnel vers le public : oui/non

- Communications orales préventives ciblées vers les personnes vulnérables : oui/non
- Mettre en place des campagnes de sensibilisation et information dans les quartiers

Résultats

- Réalisation de campagnes de sensibilisation dans les quartiers

Indicateurs

- Nombre de campagnes de ce type: 2/an

2.2.3. *Dissuader les auteurs potentiels d'infraction*

Objectifs opérationnels

- *Assurer une présence visible, attentive, dissuasive et éducative, ainsi qu'un rappel des règles dans l'espace public pour tout type de nuisances sociales ou incivilités*

Résultats

- présence journalière de personnel visible dans l'espace public
- Présence dissuasive, cadrante, éducative des éducateurs de rue et des agents polyvalents
- Présence régulière des gardiens aux abords des écoles tous les jours scolaires ouvrables
- présence visible dissuasive des gardiens de lapaix lors des événements et manifestations publiques

Indicateurs

- Passage du personnel visible dans chaque quartier : 1 passage quotidien/rue
- Présence de personnel de terrain aux lieux et heures identifiés à risque en terme de nuisances sociales de tout type : 4/jour
- présence visible dissuasive des gardiens de la paix lors des événements et manifestations publiques: oui/non
- *Assurer la formation du personnel à cette matière*

Résultats

- Effectivité d'une formation du personnel de terrain, visible ou polyvalent

Indicateurs

- Réalisation d'une formation sur le thème des nuisances sociales ou d'une des catégories de vols et délits y incluses : oui/non
- *Encadrer et organiser le personnel de terrain*

Résultats

- répartition optimum constante des moyens humains au niveau spatio-temporel

Indicateurs

- existence d'une répartition optimum constante des moyens humains au niveau spatio-temporel par heure/jours/quartiers : oui/non
- *Signaler les situations de nuisances récurrentes et/ou graves aux services de police*

Résultats

- transmission de l'information si besoin

Indicateurs

- transmission de l'information : oui/non
- *Organiser ou soutenir des animations à l'attention du public local pour renforcer le lien social et partenarial*

Résultats

- organisation et/ou participation à des animations publiques locales
- Impliquer les publics diversifiés dans un fonctionnement communale
- Sensibiliser à la cohabitation paisible par le respect des personnes dans leurs diversités, des règles et des lieux

Indicateurs

- Nombre d'animations publiques auxquelles le service participe comme partenaire ou organisateur : 5/an
- Types de publics cibles différents lors d'événements festifs : 3/animation
- Existence d'un thème porteur à chaque animation : oui/non

2.2.4. Favoriser la resocialisation des jeunes en difficultés

Objectifs opérationnels

- *Informers les jeunes ou autre public de possibilités de médiations en cas de difficultés*

Résultats

- Discussion à propos d'un éventuel décrochage social avec les jeunes ou autres concernés
- Relais vers les éducateurs de rue et la médiation si besoin

Indicateurs

- Existence de contacts spécifiques jeunes/décrochage social en lien avec les nuisances sociales : oui/non
- Effectivité de relais : oui/non
- *Établir le contact et le dialogue avec les parents du jeune si nécessaire*

Résultats

- Établissement d'un contact avec les parents de jeunes en difficultés sociales ou impliqué dans des nuisances via les éducateurs de rue ou les médiateurs

Indicateurs

- Effectivité de contacts avec des parents de jeunes en difficulté sociale ou impliqué dans des nuisances, si besoin: oui/non
- *Organiser une prise en charge du jeune si nécessaire*

Résultats

- prise en charge des jeunes les moins âgés, les plus fragiles ou considérés en danger par les services relais

Indicateurs

- contacts pris avec des professionnels par rapport à la prise en charge de jeunes : 5/an
- *Organiser ou soutenir des animations favorisant l'ancrage social des publics concernés ainsi que le lien social et partenarial*

Résultats

- Organisation d'animations locales et d'activités dans l'espace public ou d'intérieur, de sorties avec les jeunes, participation à des animations hors territoire avec des groupes de jeunes du public cible
- Établissement d'animations ou de relais spécifiques pour la prise en charge de publics désocialisés adultes

Indicateurs

- Mise en place d'activité ; oui/non
- Participation à des activités en partenariat : oui/non
- Relais : oui/non
- *Organiser / participer en partenariat à/ des activités thématiques éducatives en petits groupes avec les jeunes ou autres publics pour favoriser l'installation de normes comportementales compatibles avec la vie en société paisible*

Résultats

- Organisation d'activités éducatives, sur support culturel, ludique, sportif, télévisuel et de micro-débats avec les publics

- Organisation d'animations locales que ce soit dans l'espace public ou pas, de sorties avec les jeunes, participation à des animations hors territoire avec des groupes de jeunes du public cible
- Animations interculturelles et intergénérationnelles
- Sensibilisation aux questions de genre

Indicateurs

- activités éducatives culturelles, ludiques, sportives, télévisuelles : 5/mois
- nombre de participants par activité : min 5
- micro-débats après les activités : 25/an
- animations avec des jeunes: 10/an
- animations tout public, interculturelles et intergénérationnelles: 4/an

2.2.5. Promouvoir une approche intégrée et intégrale

Objectifs opérationnels

- *Établir des priorités en fonction de la politique générale du collège, du DLS, de l'évolution constatée par le service prévention*

Résultats

- Choix de priorités en matière de nuisances sociales à traiter auprès du public

Indicateurs

- Nuisances sociales prioritaires : 2 / période
- *Mettre en place un travail spécifique en cas d'urgence particulière d'un type de nuisance sociale*

Résultats

- Organisation d'une présence soutenue pour une campagne thématique en lien avec la nuisance émergente constatée

Indicateurs

- Mobilisation effective du service en cas de besoin : oui/non
- *Mettre en place, développer et/ou participer à des réseaux relais en rapport avec les différents types de nuisances sociales*

Résultats

- Relais vers d'autres services comme la Cellule communication communale, la Cellule Égalité des chances, le service propreté, le service Famille Jeunesse de la police locale, les services sociaux, du 3ème âge, voirie, ou autre, si besoin

Indicateurs

- Effectivité de relais pour les différents types de nuisances sociales avec les divers services spécifiques : oui/non

- Assurer une présence dissuasive dans les lieux répertoriés comme cibles

Résultats

- présence journalière de personnel visible et éducatif dans l'espace public, en particulier aux abords de lieux à risque

Indicateurs

- présence journalière effective du personnel dans chaque quartier et rue et , en particulier aux abords de lieux à risque : oui/non

- Sensibiliser les travailleurs au phénomène et les y former

Résultats

- Information du personnel de terrain sur les nuisances sociales

Indicateurs

-information ou rappel : 1x / mois

- Informer le public du cadre légal

Résultats

- Mise à disposition du personnel de terrain, éducateurs, agents polyvalents et gardiens, de l'information et/ou d'extraits du RGP, en appui à la communication et au rappel des règles

Indicateurs

- Le personnel dispose de l'information et/ou d'extraits du RGP:oui/non

2.2.6. Diminuer les effets négatifs liés à la victimisation

Objectifs opérationnels

- Organiser et/ou participer à des rencontres entre les services communaux et les citoyens dans les différents quartiers, en particuliers les rues et quartiers touchés par le phénomène

Résultats

- concertation d'habitants des rues et quartiers concernés

Indicateurs

- taux de concertation par situation de crise:100%

-Développer les liens intergénérationnels et interculturels

Résultats

- stimuler la participation du public cible aux activités thématiques interculturelles et intergénérationnelles

Indicateurs

- organisation et/ou participation du service prévention à des activités interculturelles et intergénérationnelles 1x /mois
- *Conseiller les personnes à risque ou victimes sur les comportements à adopter face au phénomène*

Résultats

- rencontrer et dialoguer avec le public cible
- Conseils généraux anticipatifs et répétitifs
- Contact immédiat si une situation à risque se confirme

Indicateurs

- Effectivité de discussions thématiques individuelles ou de groupe : oui/non
- Existence de conseils lors des contacts: oui/non
- Accessibilité du personnel par téléphone pour le public identifié comme vulnérable: oui/non
- *Réduire l'isolement social des personnes vulnérables dont les personnes âgées*

Résultats

- Programme de contacts individualisés avec les personnes à risque
- Etablissement de relais pour les activités avec des partenaires spécialisés

Indicateurs

- Existence d'un programme mensuel de contacts: oui/non
- Nombre de contacts individualisés par personne à risque identifiée: 24/an
- Existence de relais spécialisés: oui/non
- *Favoriser le relais des personnes à risque ou victimes vers des partenaires spécialisés*

Résultats

- *Etablissement de relais si besoin d'une prise en charge préventive ou thérapeutique*

Indicateurs

- *Taux de relais effectifs : 80%*

2.2.7. Développer les partenariats locaux de prévention

Objectifs opérationnels

- Favoriser les partenariats locaux au niveau du service de prévention

Résultats

- Existence , maintien, développement de partenariats en rapport avec les nuisances liées au x problèmes de racisme, discrimination et genre

Indicateurs

- Contacts entre professionnels de la prévention et des associations ou services partenaires: oui/non

2.2.8. Favoriser le contrôle social

Objectifs opérationnels

- Décentraliser les antennes de la prévention dans les quartiers

Résultats

- Présence de travailleurs dans les infrastructures décentralisée de la prévention et des services communaux

Indicateurs

- Présence effective dans chaque quartier d'une infrastructure occupée par des travailleurs: oui/non

- Responsabiliser les parents des jeunes éventuellement impliqués dans le phénomène

Résultats

- Actions liées à la responsabilité parentale

Indicateurs

- Effectivité de ce type d'action en période de crise: oui/non

- Etablir des contacts avec le voisinage du public cible vulnérable

Résultats

- contacts personnalisés avec des voisins de confiance en accord avec les personnes concernées

Indicateurs

- Nombre: 2/an/personne cible

- Informer et sensibiliser le voisinage aux risques, aux attitudes utiles et aux ressources professionnelles existantes

Résultats

- Information et sensibilisation thématiques lors d'animations de groupe, concertation ou comités de voisinage

Indicateurs

- Existence d'information et sensibilisation thématique: oui/non

- *Organiser/Participer à des rencontres entre les services communaux et les citoyens dans les différents quartiers*

Résultats

- Concertations d'habitants de différents quartiers, incluant le phénomène concerné

Indicateurs

- Effectivité de la concertation avec le habitants: oui/non

3. VIOLENCE JUVÉNILE

Vu le nombre très élevé de jeunes sur le territoire communal, ainsi que les nombreuses difficultés socio-économiques des familles, en ce compris l'exiguïté des logements, l'absence de revenus suffisants, les jeunes sont nombreux à occuper l'espace public, ce qui est une chose positive en soi, mais doit être géré pour prévenir les déviances, occasions et tentations de commettre des nuisances ou des délits mineurs ou plus conséquents.

Certains des jeunes peuvent être en difficulté temporaire ou durable, avec risque ou confirmation de décrochage social voire de comportements délinquants et violents.

Le racket est une forme particulière de vol récurrent avec violence physique et/ou morale, qui est parfois difficile à identifier. Il peut exister au sein des familles, des écoles, des quartiers, souvent le fait de jeunes. Il déclenche aussi des phénomènes en cascade, le racketsé racketsant un autre pour échapper à la menace qui pèse sur lui, où développant des attitudes agressives ou auto agressives par ailleurs.

Le cyberharcèlement est repris comme sous catégorie de ce phénomène du fait qu'il touche principalement des jeunes, même s'ils reste soit peu fréquent soit peu connu sur le territoire communal. Nous le considérons comme une forme de délinquance juvénile et de maltraitance dans et en périphérie du milieu scolaire, voire en dehors de ce milieu. Prise et utilisation d'images et d'informations par des jeunes contre d'autres jeunes dans les lieux publics, dans les données des réseaux dits sociaux en ligne, dans le cadre scolaire. C'est la dimension sur laquelle la prévention porte son attention, à la demande de jeunes, de familles et de directions d'école ou de pouvoirs organisateurs.

L'approche est semblable de celle faite en matière de racket, avec un aspect à la fois plus public par le grand nombre de spectateurs du harcèlement, une humiliation d'autant plus grande des victimes, et à la fois une difficulté de perception par le milieu professionnel, et par conséquent une difficulté d'intervention sur le phénomène lorsqu'il se réalise.

Un travail de prévention par l'information, la sensibilisation, et l'offre de prise en charge est la manière dont cela peut être traité, ainsi que par l'information de l'existence du cadre légal, et la possibilité d'y recourir par voie de police si besoin est.

La problématique des bandes urbaines semble moins prégnante que précédemment, mais reste sous-jacente. Nous ne la maintenons donc plus comme phénomène mais nous la maintenons comme sous-catégorie de la délinquance juvénile, sachant que l'endiguement peut ne pas être définitif, et qu'un travail préventif doit persister dans la politique de prévention locale.

3.1. Objectifs généraux

3.1.1. Prévenir, détecter et limiter la violence juvénile et/ou le sentiment d'insécurité y relatif

3.2. Objectifs stratégiques

3.2.1. Agir sur les circonstances et l'environnement criminogènes

Objectifs opérationnels

- Organiser ou soutenir des animations à l'attention du public local pour renforcer le lien social et partenarial, en incluant spécialement le public cible

Résultats

- participation aux principales animations publiques locales
- impliquer les publics diversifiés dans un fonctionnement commun
- sensibiliser et responsabiliser les jeunes à la cohabitation paisible par respect des personnes, des règles, des lieux

Indicateurs

- nombre d'animations publiques auxquelles le service participe comme organisateur ou comme partenaire 4/an
- présence effective de publics diversifiés : oui/non
- implication active de quelques jeunes par animation : oui/non
- *Diffuser l'information en matière de délinquance juvénile, en particulier à l'égard des parents du public cible*

Résultats

- Contacts individualisés avec les parents concernés
- Contacts de groupe avec les parents potentiellement concernés

Indicateurs

- existence de contacts individualisés avec les parents concernés: oui/non
- existence de contacts de groupe avec les parents potentiellement concernés: oui/non
- *Assurer une présence visible et éducative dans l'espace public ainsi qu'un rappel des règles*

Résultats

- présence journalière de personnel visible, d'éducateurs de rue et d'agents de prévention polyvalents dans l'espace public.

Indicateurs

- effectivité de la présence journalière de personnel de prévention dans l'espace public : oui/non
- *Développer un partenariat avec les instances spécifiques pour jeunes*

Résultats

- participation à des réunions de partenariats spécifiques et favoriser le relais de prise en charge de jeunes en décrochage social
- favoriser l'accès au sport du public cible
- organisation ou participation aux événements liés à la parentalité

Indicateurs

- nombre de réunions 4/an
 - accompagnement vers les services, clubs et associations de sports : oui/non
 - implication en matière de parentalité : 3 /an
- *Organiser ou soutenir des animations favorisant l'ancrage social des jeunes*

Résultats

- Organisation d'animations locales et d'activités dans l'espace public ou d'intérieur, de sorties avec les jeunes, participation à des animations hors territoire avec des groupes de jeunes du public cible

Indicateurs

- Mise en place d'activité ; oui/non
- Participation à des activités en partenariat : oui/non

3.2.2. Dissuader les auteurs potentiels d'infraction

Objectifs opérationnels

- *Assurer une présence visible dissuasive*

Résultats

- présence dissuasive quotidienne dans les espaces publics ciblés

Indicateurs

- présence dissuasive quotidienne dans les espaces publics ciblés : oui/non
- *Encadrer et organiser le personnel de terrain, gardiens de la paix, éducateurs de rue, agents polyvalents de prévention*

Résultats

- Répartition optimum constante des moyens humains au niveau spatio-temporel

Indicateurs

- Existence d'un planning des rondes des membres du personnel des différentes équipes de prévention
- *Organiser ou soutenir des animations à l'attention du public local pour renforcer le lien social et partenarial et valoriser les jeunes dans des dimensions d'expression socialement positives*

Résultats

- Organisation et/ou participation à des animations avec des jeunes
- Sensibilisation et responsabilisation des jeunes au respect des personnes et des règles

Indicateurs

- nombre d'implications dans des animations avec des jeunes : 6/an
- Existence de règles explicites adressées aux jeunes participants : oui/non
- *Inclure dans l'information thématique à l'attention des jeunes, l'aspect punissable du cyberharcèlement*

Résultats

- Mention de la sanction légale dans l'information diffusée

Indicateurs

- Présence de la mention de la sanction légale dans l'information diffusée: oui/non

3.2.3. Favoriser la resocialisation des jeunes en difficultés

Objectifs opérationnels

- *Informer les jeunes de possibilités de médiations en cas de difficultés*

Résultats

- Discussion à propos d'un éventuel décrochage social avec les jeunes concernés
- Relais vers les éducateurs de rue, la médiation ou des services externes si besoin

Indicateurs

- Existence de contacts spécifiques jeunes/décrochage social en lien avec la délinquance et/ou violence : oui/non
- Effectivité de relais : oui/non
- *Établir le contact et le dialogue avec les parents du jeune si nécessaire*

Résultats

- Établissement d'un contact avec les parents de jeunes en difficultés sociales ou considéré en danger via les éducateurs de rue ou les médiateurs

Indicateurs

- Effectivité de contacts avec des parents de jeunes en difficulté sociale ou considéré en danger : oui/non
- *Organiser une prise en charge du jeune si nécessaire*

Résultats

- prise en charge des jeunes considérés fragiles et/ou en danger par les services relais

Indicateurs

- contacts pris avec des professionnels par rapport à la prise en charge de jeunes : 5/an
- *Organiser ou soutenir des animations favorisant l'ancrage social des jeunes*

Résultats

- Organisation d'animations locales et d'activités dans l'espace public ou d'intérieur, de sorties avec les jeunes, participation à des animations hors territoire avec des groupes de jeunes du public cible

Indicateurs

- Mise en place d'activité ; oui/non
- Participation à des activités en partenariat : oui/non
- *Organiser des activités thématiques éducatives en petits groupes avec les jeunes pour favoriser l'installation de normes comportementales compatibles avec la vie en société paisible*

Résultats

- Organisation d'activités éducatives, sur support culturel, ludique, sportif, télévisuel et de micro-débats avec les jeunes

Indicateurs

- activités culturelles, ludiques, sportives, télévisuelles : 5/mois
- nombre de jeunes par activité : 5
- micro-débats après les activités : 25/an

3.2.4. Favoriser le contrôle social

Objectifs opérationnels

- *Décentraliser les antennes de la prévention dans les quartiers*

Résultats

- Présence de travailleurs dans les infrastructures décentralisées de la prévention et des services communaux

Indicateurs

- Présence de travailleurs dans les infrastructures décentralisées de la prévention et des services communaux
- *Organiser/Participer à des rencontres entre les services communaux et les citoyens dans les différents quartiers*

Résultats

- Concertations d'habitants de différents quartiers, incluant le phénomène concerné

Indicateurs

- Nombre de concertations 4 /an
- *Responsabiliser les parents*

Résultats

- Actions liées à la parentalité

Indicateurs

- Nombre d'actions : 3 /an

3.2.5. Développer les partenariats locaux de prévention (PLP)

Objectifs opérationnels

- *Favoriser les partenariats locaux au niveau du service de prévention en matière de jeunesse*

Résultats

- développement et maintien de partenariats au niveau de la coordination du service

Indicateurs

- Participation de représentants de la coordination du service prévention à des réunions de partenariat local en cette matière: 4/an
- *Faciliter les partenariats locaux pour les équipes de prévention*

Résultats

- développement et soutien au développement et au maintien de partenariats spécifiques par les équipes de prévention

Indicateurs

- Participation de représentants d'équipes du service de prévention à des réunions de partenariat local en matière de jeunesse : 6 / an

3.2.6. Promouvoir une approche intégrée et intégrale

Objectifs opérationnels

- *Mettre en place un travail spécifique en cas d'émergence particulière d'un type de délinquance juvénile*

Résultats

- Organisation d'une présence soutenue en lien avec la problématique émergente constatée

Indicateurs

- Mobilisation effective du service en cas de besoin : oui/non
- *Développer un réseau relais en rapport avec le phénomène*

Résultats

- Relais vers d'autres services comme le service jeunesse, enseignement, affaires sociales, le service Famille-Jeunesse de la police locale ou autre, si besoin : oui/non

Indicateurs

- Effectivité de relais en matière de délinquance, violence ou cyberharcèlement juvénile : oui/non
- Assurer une présence dissuasive dans les lieux répertoriés comme cibles

Résultats

- présence journalière de personnel visible et éducatif dans l'espace public

Indicateurs

- présence journalière effective du personnel dans chaque quartier et rue : oui/non

3.2.7. Diminuer les effets négatifs liés à la victimisation

Objectifs opérationnels

- Développer les connaissances du phénomène auprès des professionnels concernés

Résultats

- Existence de communication avec différents professionnels concernés (Ecoles, centres de santé mentale, bureau d'aide aux victimes, associations de soutien aux parents, ...)

Indicateurs

- Existence de communications thématiques avec différents professionnels concernés: oui/non
- Conseiller les victimes sur les comportements à adopter face au phénomène

Résultats

- Rencontre et dialogue avec le public cible

Indicateurs

- Existence de dialogues thématiques avec les victimes avérées ou potentielles: oui/non
- Favoriser le relais des personnes victimes vers des partenaires spécialisés

Résultats

- relais des personnes victimes vers des partenaires spécialisés

Indicateurs

- Relais effectif: oui/non

4. VIOLENCE INTRAFAMILIALE

Ce phénomène est prédominant et doit être pris en considération. La violence intrafamiliale est banalisée chez de nombreux habitants. Un travail de fond doit être mené tant pour prévenir cette violence que pour en éviter les effets les plus graves, un travail de fond doit être fait aussi pour assurer l'évolution des conceptions dans la population. Ce phénomène n'apparaît que modérément au niveau des statistiques policières, par contre, il est fréquemment rencontré lors des permanences sociales de première ligne qui sont un support à la médiation de conflits, lieu où le public concerné par la problématique annonce progressivement cette problématique quand la confiance est installée. Ce phénomène prend parfois des proportions dramatiques tant vis à vis des adultes que des enfants.

Ce phénomène comprend un élément particulier concernant la violence entre partenaires. Celui-ci est malheureusement présent et relativement banalisé, allant de violences psychologiques aux pires des violences physiques, en ce compris au sein de couples amoureux chez des jeunes. On ne peut pas à proprement parler dans ce cas de violence intrafamiliale, mais c'est une phase du même phénomène, et en est clairement la prémisse de la forme familiale. Donc, la norme des rapports entre partenaires se doit d'être travaillée de manière préventive déjà chez les plus jeunes. Un travail en partenariat est indispensable sur ce sujet.

Les violences liées à l'honneur et la problématique des mariages forcés, quand elles apparaissent, s'inscrivent dans le cadre de la violence familiale.

La violence envers les personnes âgées n'est pas reprise comme phénomène à part entière, parce que non prédominant, mais il est cependant présent sur le territoire communal. Quand il est signalé, il apparaît être soit et rarement l'aboutissement d'un comportement lié aux nuisances sociales, parfois à un vol ou une tentative de vol, mais principalement, il s'inscrit dans le cadre de la violence intrafamiliale. Le sujet est donc abordé en inclusion à ce dernier phénomène-ci.

Dans les objectifs opérationnels il est mentionné la resocialisation des jeunes en difficulté, mais en fait il s'agit de la resocialisation des personnes en difficulté, sachant que la désocialisation est souvent un élément participant de la maltraitance et des conditions dans lesquelles elle peut se dérouler. La resocialisation des victimes est donc un élément incontournable.

La problématique de violences à l'encontre d'enfants apparaît au travers d'autres problématiques telles que la violence juvénile, versus racket, mais le plus souvent, elle se produit dans le cadre de la violence intrafamiliale. C'est pourquoi nous en avons fait un sous-chapitre de ce dernier phénomène. Cette problématique apparaît aussi, de manière occasionnelle et marginale, dans des conflits de quartier et de voisinage, comme dans les rues où l'espace se partage entre la prostitution et la vie résidentielle de familles très précaires, en ce inclus les familles primo arrivantes. L'exiguïté de logement et les habitudes de vie créent un accaparement conflictuel de l'espace public, en particulier entre les enfants et les milieux de trafics et de prostitution, qui sont des milieux où le respect des enfants et la gestion de conflits n'est pas concordant avec les normes légales ni morales.

4.1. Objectifs généraux

4.1.1. Prévenir, détecter et limiter la violence intrafamiliale et/ou le sentiment d'insécurité y relatif

4.2. Objectifs stratégiques

4.2.1. Diminuer les comportements à risque

Objectifs opérationnels

- *Diffuser une information et des conseils appropriés à la prévention du phénomène à différentes catégories de la population sous forme de flyers ou de conversations et de conseils oraux, tant sur les mesures préventives que sur les relais spécialisés, y compris pour les personnes âgées*

Résultats

- diffusion publique de flyers assortie de conversations avec les passants
- mise à disposition de documentation spécialisée dans les antennes de prévention
- Publication dans le journal communal

Indicateurs

- Nombre de séquence de distribution publique de prospectus thématique 1/an
 - existence de ces documents : oui/non
 - nombre d'article sur le thème: 1/an
- *Informers la population âgée sur les mesures préventives*

Résultats

- conseiller le public cible de manière préventive lors de visites à domicile

Indicateurs

- Nombre d'informations orales en prévention : 2/an par personne visitée mensuellement

4.2.2. Agir sur les circonstances et l'environnement criminogènes

Objectifs opérationnels

- *Sensibiliser la population au comportement citoyen par la diffusion d'information*

Résultats

- diffusion d'informations sur le cadre légal et les indices d'identification du phénomène

Indicateurs

- Nombre : 2 x /an
- *Relayer auprès d'autres services la nécessité de présence ou d'intervention*

Résultats

- relais de situations récurrentes et/ou problématiques vers les services spécialisés en ce compris les services de police

Indicateurs

- taux de relais : 80%
- *Organiser ou soutenir des animations pour préserver voire renforcer le lien social pour réduire les risques*

Résultats

- animations pour renforcer le lien social du public cible
- messages récurrents de sensibilisation aux questions de violence intrafamiliale et entre partenaires lors de ces animations

Indicateurs

- nombre d'animations ciblées : 10/an
- messages diffusés : oui/non
- *Organiser ou soutenir des animations de parentalité*

Résultats

- *Organiser ou participation à des animations thématiques de parentalité: oui/non*

Indicateurs

- *Implication de travailleurs du service dans des animations thématiques en parentalité: 3x/an*
- *Organiser ou soutenir des animations favorisant l'ancrage social des personnes âgées*

Résultats

- Incitation et facilitation de la participation des personnes âgées aux animations locales tout public et public cible

Indicateurs

- Participation à des activités en partenariat: oui/non
- Information systématique des personnes âgées sur les activités existantes : oui/non

4.2.3. Dissuader les auteurs potentiels d'infraction

Objectifs opérationnels

- *Diffusion d'informations sur le cadre légal et les indices d'identification du phénomène*

Résultats

- information à tout auteur supposé

Indicateurs

- effectivité de l'information : oui/non

- *Organiser ou soutenir des animations à l'attention du public local pour valoriser les attitudes respectueuses et les rendre socialement positives*

Résultats

- Organisation et/ou participation à des animations avec des jeunes ainsi qu'avec tout public, sur ce phénomène

Indicateurs

- Existence d'implications dans des animations thématiques : oui/non

- *Assurer la formation et la sensibilisation du personnel à cette matière*

Résultats

- échanges thématiques sur ce phénomène avec des sous-groupes de travailleurs

Indicateurs

- Existence de ces échanges thématiques : oui/non

4.2.4. Favoriser la resocialisation des publics en difficultés

Objectifs opérationnels

- *Informer les personnes âgées ou autre public concerné, de possibilités de soutien et de médiations en cas de difficultés*

Résultats

- prise de contact avec le public cible

Indicateurs

- Nombre de contacts de nouvelles personnes de ce public : 1/mois

- *Organiser une prise en charge de la personne âgée si nécessaire*

Résultats

- organisation d'une prise en charge si besoin

Indicateurs

- existence de la prise en charge : oui/non

4.2.5. Promouvoir une approche intégrée et intégrale

Objectifs opérationnels

- *Faire connaître au public le cadre légal*

Résultats

- Information du public sur le cadre légal en matière de violence intrafamiliale et entre partenaires

Indicateurs

- Article thématique dans le journal communal : 1 / an
 - Conversations lors d'animations diverses avec le public cible : oui/non
 - Diffusions de flyers et conversations 2 / an /groupe d'animation
 - Diffusion lors d'animations diverses dans l'espace public : oui/non
- *Mettre en place, développer et/ou participer à un réseau autour du phénomène*

Résultats

- existence d'un réseau relais pour ce phénomène
- organisation/participation à des réunions thématiques de travailleurs et de services partenaires
- organisation d'animations thématiques avec le public
- Existence d'un réseau relais par rapport aux personnes âgées

Indicateurs

- existence d'un réseau relais pour ce phénomène : oui/non
 - taux de participation aux réunions de ce réseau : 80%
 - participation active du personnel prévention aux animations thématiques : oui/non
 - existence d'un réseau relais par rapport aux personnes âgées : oui/non
- *Favoriser les relais de situations de violence avérée vers les services spécialisés et/ou les autorités*

Résultats

- *Relais de situations rencontrées vers des services spécialisés (police ou soins et accompagnement familial)*

Indicateurs

- *Taux de relais de situations rencontrées vers des services spécialisés*
- *Sensibiliser les travailleurs au phénomène et les y former*

Résultats

- information du personnel sur les questions de la violence intrafamiliale et entre partenaires
- formation du personnel sur les questions de 3ème âge, prévention, prise en charge

Indicateurs

- animation ou information thématique à l'attention des travailleurs 1/ an

- Nombre de formation du personnel sur les questions de 3ème âge, prévention, prise en charge : 1/an

4.2.6. Favoriser le contrôle social

Objectifs opérationnels

- *Participer aux comités de quartier ou rencontre d'habitants, existant*

Résultats

- Participation aux comités *ou rencontre d'habitants,*

Indicateurs

- participation : 1/an/comité *ou rencontre d'habitants,*

- *Décentraliser les antennes de la prévention dans les quartiers*

Résultats

- Présence d'antennes de prévention dans les quartiers

Indicateurs

- Existence d'antennes dans 3 quartiers différents au moins

- *Sensibiliser les habitants à veiller au phénomène dans leur voisinage*

Résultats

- Diffusion d'information thématique dans les antennes de la prévention

Indicateurs

- Existence de communication orale sur le sujet : oui/non

4.2.7. Diminuer les effets négatifs liés à la victimisation

Objectifs opérationnels

- *Favoriser le relais des personnes à risque ou victimes avérées vers des services spécialisés*

Résultats

- établissement de relais si besoin d'une prise en charge préventive ou thérapeutique

Indicateurs

- Taux de relais effectifs : 100%

- *Conseiller les personnes à risque en matière de sécurité et prévention*

Résultats

- Diffusion de conseils en attitudes préventives au phénomène

Indicateurs

- Effectivité de discussions thématiques individuelles ou de groupe : oui/non
- *Développer les connaissances du phénomène auprès des professionnels concernés*

Résultats

- Information de professionnels potentiellement confrontés à ce public cible

Indicateurs

- existence de contacts avec des professionnels confrontés au phénomène : oui/non
- *Conseiller les victimes sur les comportements à adopter face au phénomène*

Résultats

- rencontrer et dialoguer avec le public cible

Indicateurs

- existence de dialogues sur ce thème avec les victimes potentielles ou avérées: oui/non
- *Développer les liens intergénérationnels et interculturels*

Résultats

- stimuler la participation du public cible aux activités thématiques interculturelles et intergénérationnelles

Indicateurs

- organisation et/ou participation du service prévention à des activités interculturelles et intergénérationnelles 1x /mois
- 4.2.8. *Développer les partenariats locaux de prévention (PLP)*

Objectifs opérationnels

- *Favoriser les partenariats locaux au niveau du service de prévention*

Résultats

- Existence, maintien, développement de partenariats au niveau de la coordination et des équipes de médiation du service

Indicateurs

- Contacts entre professionnels de la prévention et des associations ou services partenaires : oui / non
- Participation de représentants d'équipes du service de prévention à des réunions de partenariat local : 10 / an

5. RADICALISATION À PORTÉE VIOLENTE

Lorsque la commune a inscrit ce phénomène au Plan Stratégique de Sécurité et Prévention 2014-2017 avant le début du quadriennat, le phénomène n'avait pas émergé mais certains indices ainsi que les conditions d'émergence étant bien présents au point de vue sociologique, la commune a choisi d'inscrire ce phénomène, afin de le traiter de façon préventive.

Jusqu'à présent et malgré un contexte régional, national et international défavorable, ce phénomène n'a que très faiblement émergé au niveau local.

Mais les conditions de son émergence sont toujours présentes et le phénomène est signalé clairement dans des territoires limitrophes. La crainte d'une évolution négative à partir de discours préexistants et du contexte international nous mène à maintenir le dispositif qui permet d'anticiper, de prévoir et prévenir l'émergence de ce phénomène.

La proportion de la population musulmane par rapport aux autres est importante (proche de 50%), il y a une représentation de cette population au sein du Collège communal et de l'administration communale à tous les niveaux, ce qui participe d'une situation moins risquée que dans d'autres entités. L'aspect de démocratie et de représentativité à l'échelle de la petite commune qu'est Saint-Josse-ten Noode, opère positivement. Les imams des mosquées présentes sur le territoire communal tiennent eux aussi un discours modéré et condamnent le radicalisme, ce qui renforce la disposition générale de la population dans une dynamique positive. Le personnel de la prévention en particulier est vigilant aux comportements et aux discours en la matière dans les différents cadres de travail, dans l'espace public particulièrement.

Les rares cas "émergés" nous démontrent de surcroît qu'il ne s'agit pas tant de mettre le focus sur la population musulmane que sur la population en grande fragilité psycho-sociale, terrain d'émergence de (re)convertis en mal de repères. Là aussi, l'approche généraliste prônée par la commune de Saint-Josse est en démonstration, prenant comme axe principal la création de liens, l'opportunité de développement de vie sociale, d'activités, de projets personnels, la lutte contre les exclusions.

Parallèlement, un élément qui éveille l'attention de l'autorité communale est l'évolution du phénomène des bandes urbaines, sachant qu'une tendance à la radicalisation religieuse semble remplacer chez certains la recherche identitaire qui les mène ou les a menés vers l'identification à une bande.

A ce stade-ci, rien n'indique que la radicalisation aille de paire avec une tendance violente, c'est même plutôt l'inverse étant donné que la construction identitaire par défaut via l'appartenance aux bandes urbaines est à priori cumulée à un comportement délinquant et souvent violent.

La radicalisation religieuse dans ce public cible est orientée vers l'église évangélique, ce qui peut se diversifier ou changer dans le temps. Mais cette constatation persiste sans pour autant prendre d'ampleur, depuis cette période de fin 2013 jusqu'à présent, début 2016.

5.1. Objectifs généraux

5.1.1. Prévenir, détecter et limiter la radicalisation à portée violente et/ou le sentiment d'insécurité y relatif

5.2. Objectifs stratégiques

5.2.1. Promouvoir une approche intégrée et intégrale

Objectifs opérationnels

- Participer aux réseaux thématiques pour une communication efficace si besoin

Résultats

- Participation aux réseaux zonal, régional et fédéral

Indicateurs

- taux de participation aux réunions thématiques : 80%

5.2.2. Développer les partenariats locaux de prévention (PLP)

Objectifs opérationnels

- Développer des partenariats locaux avec des acteurs les plus diversifiés pour assurer les échanges de débats, d'animations, d'informations et les relais en cas de besoins

Résultats

- développement de partenariats diversifiés et locaux

Indicateurs

- existence de partenariats locaux diversifiés : oui/non
- Organiser ou soutenir des animations thématiques ou formations à l'attention de partenaires locaux

Résultats

- organisation d'une animation ou formation thématique en partenariat local en 2016

Indicateurs

- existence d'une animation ou formation thématique en partenariat local en 2016: oui/non

5.2.3. Favoriser la resocialisation de publics en difficulté

Objectifs opérationnels

- Assurer un suivi individualisé des personnes concernées par le phénomène

Résultats

- entretiens individualisés avec les personnes concernées

Indicateurs

- entretiens individualisés avec les personnes concernées: oui/non

Ce plan stratégique de sécurité et de prévention a été signé à Bruxelles le __/__/____

Chaque partie intéressée déclare avoir reçu un exemplaire signé.

Pour l'Etat fédéral,

Monsieur Jan Jambon, Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur

Pour la Commune,

Monsieur Emir KIR, Bourgmestre et

Monsieur Patrick NEVE, Secrétaire communal

